

Procès-verbal de la 72^{ème} assemblée générale ordinaire du 25 mars 2017 de la Caisse de la Famille Jaccard.

C'est donc la veille du changement d'heure, que les membres de la Caisse dûment convoqués se sont retrouvés dès 15h30 au CIMA à Sainte-Croix où le soleil nous attendait mais également une petite bise. Un petit café à l'intérieur du CIMA a permis aux membres inscrits pour la suite de débiter la journée et de pouvoir se rendre ensuite à quelques mètres au Musée des Arts et des Sciences.

Les 24 Jaccard présents ont pu ainsi assister à la projection du film réalisé par Mme Anne Créte intitulé «La vie filmée au pays des caméras ».

Cette projection a permis aux personnes présentes de se remémorer la vie de Sainte-Croix dès la création et la fabrication des premières caméras.

Que de monde dans et à la sortie des usines, quelle participation de la population aux manifestations locales (soupe aux pois de la FTMH, fête des promotions, etc.), de la neige à profusion, les prémices du saut à ski. Il est vrai que l'automobile n'était pas aussi présente que de nos jours, que la TV était limitée et qu'internet et les réseaux sociaux inexistantes. Bref, pour se distraire et avoir des relations on était par la force des choses obligés d'avoir des contacts locaux. De plus, les années qui défilent sur l'écran montrent l'évolution de la commune durant ces décennies (constructions et développement).

A l'issue de la projection, une petite visite dans les étages du musée a été effectuée par ceux qui le désiraient et le déplacement vers le lieu de l'assemblée générale a pu s'effectuer sans problèmes et dans les horaires prévus.

C'est donc au Restaurant de la Grand'Borne que les Jaccard se sont retrouvés dès 18h15 pour l'apéritif et oh surprise les gabelous étaient de service, ce qui semble être rare voire très rare en ce 21^{ème} siècle.

C'est à 19h15 précises, que Renaud de Bertrand ouvre sa première assemblée en qualité de Président et devant 46 Jaccard qui étaient présents pour cette partie « officielle ».

Conformément à la convocation, le début de l'assemblée générale statutaire a ainsi donc pu débiter.

En premier lieu, le Président demande si des modifications à l'ordre du jour sont demandées. Il relève qu'il manque la décharge au caissier, aux contrôleurs et au comité pour les comptes au dit ordre du jour, modification qui est acceptée.

Suite à cette correction, le point 1 est abordé. Le Président salue tous les membres présents et plus particulièrement les anciens qui continuent malgré les changements intervenus à être des fidèles à cette réunion annuelle. Aucun décès de membre n'est à relever depuis la dernière assemblée de 2016. Il a rappelé qu'il n'était pas facile de succéder à tous ceux qui l'avaient précédé dans ce poste et que l'avenir et la poursuite de la vie de notre Caisse étaient au centre de ses envies. Il a également relaté la sortie du comité pour refixer la plaquette à la table d'orientation du Mont-de-Baulmes, où la force du métal a mis en échec la bonne volonté des Jaccard.

Les Jaccard excusés sont :

- Stéphane de Pierre-André
- Eric de Pierre-André.
- Etienne de Pierre-André.
- Christian d'Edouard.
- Christian de Rémy.
- Christophe de Bernard.
- Eric de Pascal
- Olivier de Jean-Pierre.
- Pierre de ?
- Raphaël de Robert.

Point 2 de l'ordre du jour : Le secrétaire par son PV a pu rappeler l'essentiel de la précédente assemblée de 2016. Aucune remarque d'effectuée et PV adopté par l'assemblée.

Point 3 : Le caissier : Nicolas de Fernand nous présente son rapport et l'évolution de la fortune de la Caisse depuis notre dernière assemblée. Notre fortune au 20.03.2017 se monte à Fr. 34'269.20. Le rapporteur des vérificateurs, Edouard de Louis informe l'assemblée que les comptes remis par le Caissier et en notre possession correspondent bel et bien à la réalité du contrôle des pièces comptables effectué. Le rapport du caissier, des vérificateurs et la décharge au comité a été effectuée à l'unanimité des membres présents.

Point 4 : L'assemblée sur sa « lancée » a procédé à la nomination des vérificateurs aux comptes 2017-2018 qui seront François de Pierre et Emmanuel de Marc.

Point 5 : Aucune naissance ou inscription cette année, contrairement aux années précédentes.

Point 6 : Fernand de Robert, informe l'assemblée des changements intervenus sur le site internet. Nicolas de Fernand nous informe qu'il dispose de brochure « Jaccard Dragon » pour le prix de Fr. 15.00. Renaud

de Bertrand nous annonce la date de notre prochaine assemblée générale, à savoir le **24.03.2018**.

La partie officielle étant terminée dans l'horaire prévu, les membres sont montés d'un étage afin de passer à la partie « gastronomique et festive ».

Une partie qui s'est bien déroulée au vu de l'ambiance qui régnait dans ce magnifique endroit de notre Jura d'origine. Le menu proposé a pu satisfaire les papilles des membres présents et les prix pratiqués par nos hôtes pour les liquides ont permis aux Jaccard présents de pouvoir finir le mois sans trop de problèmes.

C'est sans neige et pour une fois à une heure très raisonnable que j'ai quitté les nombreux Jaccard encore présents pour rejoindre la plaine.

Ainsi fait à Epalinges, le 26.03.2016

Le secrétaire : Bernard de Willy.